

Intitulé de l'UE	Complément de formation
Section(s)	- (1 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Olivier VEYS	24	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Complément de formation - Partie 1	24h	Caroline ROMAIN Olivier VEYS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Complément de formation - Partie 1 : 24h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Complément de formation - Partie 1 : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire ◦ Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ◦ Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ◦ Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ◦ Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ◦ Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques • Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles <ul style="list-style-type: none"> ◦ Etre ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ◦ Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ◦ Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ◦ Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ◦ Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ◦ Evaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin

- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

Objectifs de développement durable



Bonne santé et bien être

Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.
- 3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Ouvrir les étudiants à la pratique d'une série de sports de façon à :

- Favoriser leur pratique professionnelle
- Faire évoluer leurs capacités sportives
- Leur faire vivre un apprentissage méthodologiquement encadré
- Créer une dynamique de classe
- Les rendre attentifs aux retombées de la pratique de certains sports au niveau de l'individu et du groupe

Contenu de l'AA Complément de formation - Partie 1

Une semaine de stage multisports sous la direction à la fois des titulaires d'éducation physique et de moniteurs ADEPS

Ce stage est **obligatoire** et fera l'objet d'une évaluation dans le cadre de l'unité : « Complément de formation ». Toute absence d'un jour ou plus, doit impérativement être justifiée endéans les 48 heures, par un certificat médical remis au professeur responsable de la semaine de stage.

De plus, toute absence devra être récupérée. (Articles 138 du décret du 17 novembre 2013 mais aussi 9.1 de notre règlement des études qui précisent que : « *Par exception, les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois sur une période regroupant trois quadrimestres successifs* ».)

Le règlement précise, en outre, que l'étudiant doit prendre régulièrement connaissance des indications portées aux tableaux d'affichage, aux valves électroniques ainsi que sur leur adresse e-mail HEH (article 6).

Méthodes d'enseignement

Complément de formation - Partie 1 : approche interactive, activités pédagogiques extérieures

Supports

Complément de formation - Partie 1 :

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Complément de formation - Partie 1 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Complément de formation - Partie 1 :

Évaluation continue 100%

